PAPREC GROUP

RAPPORT 2016

DÉVELOPPEMENT DURABLE

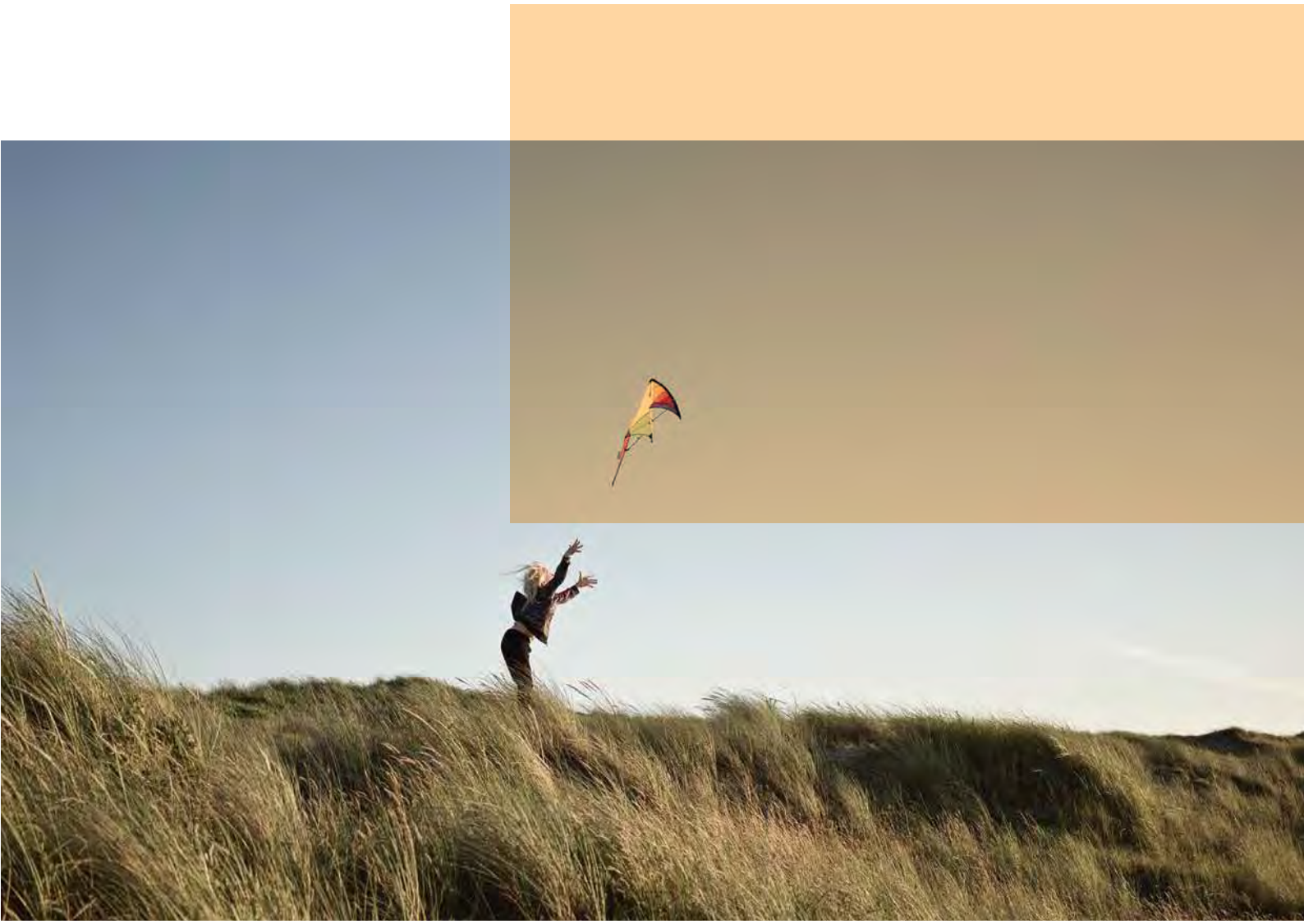

02 PAPREC EN BREF

03 ÉDITO

05 LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE PAPREC

15 LA COLLECTE DES DÉCHETS

21 TRI & RECYCLAGE

27 VENTE DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

33 LA SÉCURITÉ DES SITES ET DES COLLABORATEURS, UNE PRIORITÉ DU GROUPE

37 UNE CONTRIBUTION FORTE AUX TERRITOIRES

42 TABLEAUX D'INDICATEURS RSE

02

PAPREC EN BREF

UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE

949 500 K€
CHIFFRE D'AFFAIRES

+ 16 %
DE CROISSANCE PAR RAPPORT À 2015

92 M€
MONTANT DES INVESTISSEMENTS

1 013 M€
MONTANT DES ACTIFS INDUSTRIELS

ANCRAGE LOCAL

102
SITES EN FRANCE ET EN SUISSE
DONT 76 USINES EN FRANCE ET 5 AGENCES
& 1 SIÈGE ADMINISTRATIF

2 128 M€
MONTANT GLOBAL MÉCÉNAT & SPONSORING

LE RECYCLAGE, NOTRE ADN

6 880 114
TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

74 %
TAUX DE RECYCLAGE GLOBAL

EMPLOYEUR ENGAGÉ

4 625
COLLABORATEURS

21 %
DE FEMMES

41
NATIONALITÉS

89 %
DES SALARIÉS AIMENT LE TRAVAIL QU'ILS FONT
(ENQUÊTE D'OPINION INTERNE)

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

- PAPREC GROUP
- SIÈGES SOCIAUX
- PAPREC PLASTIQUES
- NCI ENVIRONNEMENT
- PAPREC METAL
- CDI
- ECHALIER RECYCLAGE
- AES
- GROUPE LOTTNER

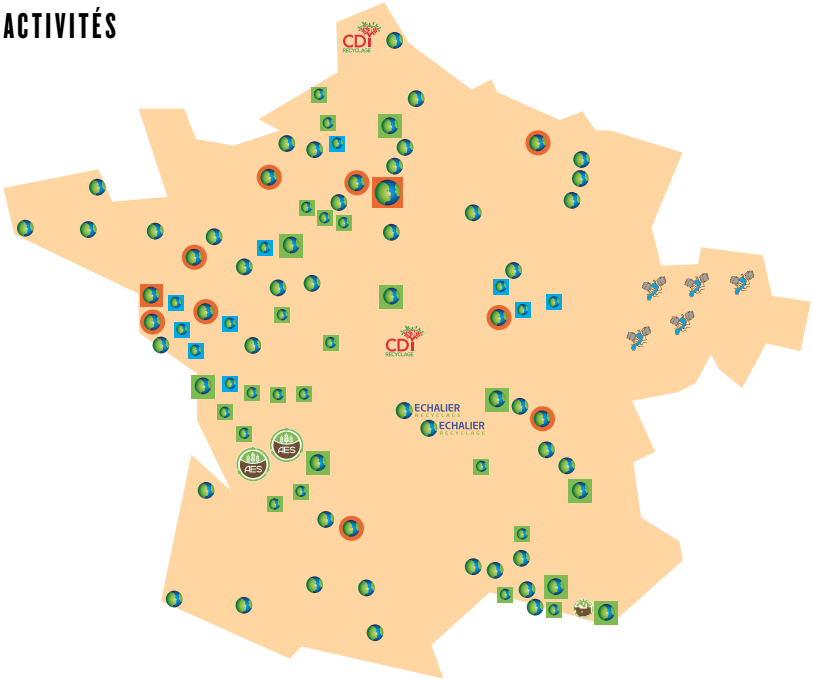

CONFIANCE DANS L'AVENIR

L'ÉDITO D'ERWAN LE MEUR

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT PAPREC GROUP

A l'heure de l'apparition de profonds changements géopolitiques avec l'arrivée des nouveaux présidents américain et français, les enjeux environnementaux restent une priorité pour les générations futures et pour la protection des populations.

La position nouvelle de la Chine en la matière montre, de toute façon, que le mouvement de fond est là et qu'il n'y aura plus de retour en arrière. Et ce malgré la position absurde du président américain de retirer les Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le Climat, signé lors de la COP21.

En France, le nouvel exécutif et son emblématique Ministre de l'écologie devront poursuivre ou accentuer le travail lancé en matière de transition énergétique et croissance verte.

Les sujets de réagrément des éco-organismes, de fiscalité avec la TGAP notamment, de la maîtrise des flux des déchets de chantiers, du développement du traitement des biodéchets, du recyclage des plastiques, borneront les mois qui viennent dans notre profession.

En matière sociale, le calendrier risque également de s'accélérer avec les réformes prévues par le nouveau Président de la République.

Paprec continuera d'être au cœur de ces transformations en mettant en œuvre les dernières réglementations mais aussi en proposant des innovations qui, à terme, viendront alimenter les modifications réglementaires.

En 2016, le Groupe a renforcé son positionnement d'acteur leader national de l'économie circulaire en s'engageant pour l'acquisition de COVED. Cette acquisition effective début 2017 permet le passage à un Chiffre d'Affaires de 1,5 Mds d'Euros et plus de 8000 salariés.

Ce changement d'échelle n'empêchera pas notre Groupe de continuer à respecter ses valeurs fondamentales basées sur la diversité, le professionnalisme, la volonté d'excellence et l'esprit d'équipe.
Ces valeurs, vous les retrouverez décrites tout au long de ce Rapport Dévteloppement Durable du Groupe.

Nous espérons que sa lecture vous fera percevoir la farouche volonté du Groupe de grandir en gardant son état d'esprit initial et son âme de pionnier qui en fait sa richesse.

Ar Val

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE PAPREC

LEADER FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE

PAPREC GROUP EST DEVENU EN 23 ANNÉES LE LEADER FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE, GRÂCE À DES SOLUTIONS INNOVANTES DE RECYCLAGE ET DE RÉCUPÉRATION DE MATIÈRES. LE GROUPE A SU DÉVELOPPER UNE OFFRE INDUSTRIELLE COMPLÈTE ET NATIONALE QUI RÉPOND AUX BESOINS DE SES CLIENTS PRIVÉS ET PUBLICS, ALLIANT COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS POUR ENSUITE VENDRE LES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE (MPIR).

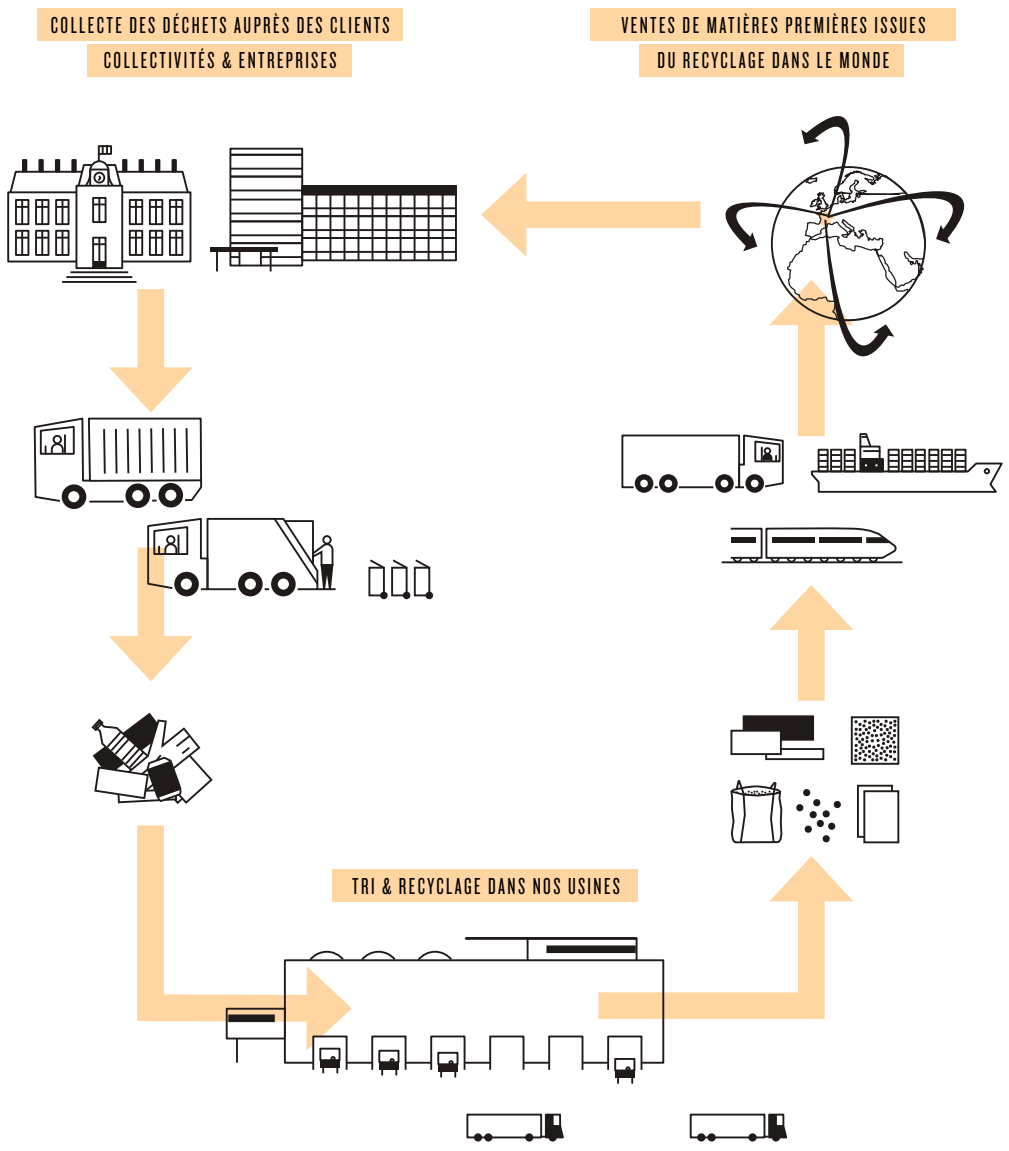

UNE OFFRE COMPLÈTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

La fabrication de Matières Premières Issues du Recyclage des déchets collectés constitue la spécificité du modèle Paprec. Historiquement spécialisé dans le recyclage papier et carton, le groupe s'est progressivement positionné sur de nouvelles filières de recyclage et de nouvelles activités. Ses 76 usines réparties sur le territoire lui permettent de réagir rapidement aux demandes de ses clients en leur offrant une offre de service intégrée et variée à l'échelle nationale.

+27 %

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE PAPREC CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

DES ACTIFS SOLIDES QUI PÉRENNISENT LA CROISSANCE

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Le contexte réglementaire favorise l'essor du recyclage : décisions de la Communauté européenne et Directives européennes, Grenelle, Plan Déchets en 2014, développement de l'économie circulaire prévue dans la Loi de Transition Énergétique et pour la Croissance Verte en 2015, publication du « Décret 5 flux » pour obliger les entreprises à trier et recycler leurs déchets de bois, papiers, plastiques, verre et métaux.

CAPACITÉ D'INVESTISSEMENTS

Grâce à ses investissements significatifs dans de nouvelles solutions industrielles, le Groupe a poursuivi sa croissance de façon spectaculaire en 2016. La performance interne du Groupe permet une croissance organique de près de 15%, performance exceptionnelle dans un marché qui tend à stagner. Paprec a également poursuivi sa croissance externe avec l'intégration de la branche française de Van Gansewinkel début 2016 et le contrat de rachat de Coved fin 2016. Paprec Group passera ainsi du statut d'ETI à celui de grande entreprise avec 8000 collaborateurs. Cette politique d'investissements ambitieuse est facilitée par les relais de croissance nombreux mais nécessitent de lourds investissements. Le modèle d'actionnariat familial de Paprec est un atout qui permet au groupe d'adopter une vision de long terme.

CAPACITÉS D'INNOVATION ET D'ADAPTATION AUX BESOINS CLIENTS

Ses capacités d'investissement permettent également à Paprec de se doter d'un outil industriel à la pointe de la technologie et de répondre aux défis posés par la création de nouvelles filières de recyclage. La qualité du parc industriel et le maillage territorial du groupe lui permettent de proposer des solutions adaptées à la spécificité des besoins de ses clients.

RICHESSE DU CAPITAL HUMAIN

La diversité des savoir-faire et l'expérience des collaborateurs Paprec sont un atout clé pour soutenir le développement du groupe et forger des relations de confiance solides avec ses clients.

LES CLIENTS DE PAPREC: OFFRES AUX COLLECTIVITÉS

Paprec offre des prestations aux collectivités depuis 2004. L'année 2016 a été marquée par de nombreux succès commerciaux – les contrats du Grand Clermont-Ferrand et de Cannes, les déchetteries de Nantes, le contrat national d'Eco-mobilier, renouvellement du contrat de Sarrebourg, etc. – qui témoignent de la qualité et de la pertinence des offres Paprec sur ce marché, vecteur de développement pour le groupe.

LES OFFRES À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS :

- Collecte de déchets,
- Tri (ordures ménagères, collecte sélective, encombrants, etc.),
- Gestion des déchetteries,
- Gestion déléguée de centres de tri,
- Reprise de matières.

750
NOMBRE DE CLIENTS COLLECTIVITÉS

150 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES ISSU DES CONTRATS COLLECTIVITÉS

CARTE DES CONTRATS COLLECTIVITÉS

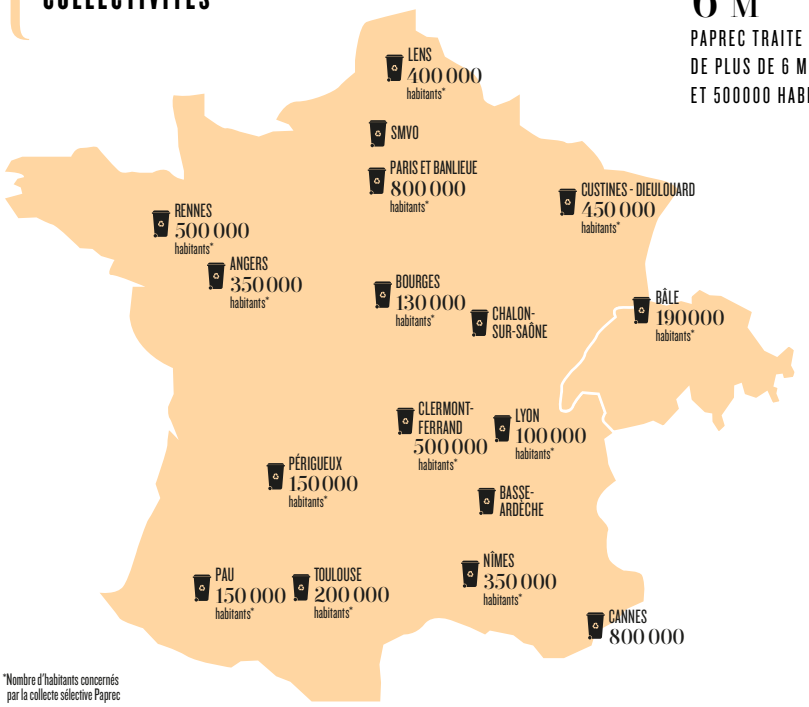

*Nombre d'habitants concernés par la collecte sélective Paprec

6 M
PAPREC TRAITE LA COLLECTE SELECTIVE DE PLUS DE 6 MILLIONS D'HABITANTS EN FRANCE ET 500000 HABITANTS EN SUISSE

LES CLIENTS DE PAPREC: OFFRES AUX INDUSTRIELS

L'offre aux industriels fait partie intégrante de l'activité du groupe depuis sa création. En 2016, Paprec a cumulé les succès commerciaux auprès des industriels, en particulier des Grands Comptes : Renault, Valeo, Amazon, Legrand, obtention du marché national Electro Dépôt, du chantier de jonction entre Orly Ouest et Sud, de la gestion déléguée du centre commercial des 4 Temps, etc. Ces succès sont le résultat d'un réel travail d'équipe, impliquant un grand nombre de services au sein du groupe : commercial, technique, innovation, etc.

LES OFFRES À DESTINATION DES INDUSTRIELS :

- Collecte de déchets,
- Tri et recyclage des déchets,
- Gestion des déchets dangereux,
- Gestion déléguée des équipements techniques,
- Reprise de matières.

32 000
NOMBRE DE CLIENTS INDUSTRIELS

800 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES ISSU DES CONTRATS INDUSTRIELS

98 %
TAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS

LE DÉVELOPPEMENT DE LA GESTION DÉLÉGUÉE

En 2016, le Groupe a conclu de nouveaux contrats « Grands Comptes » significatifs, notamment grâce au déploiement d'une prestation en plein essor : la gestion déléguée. Elle consiste à gérer la collecte in situ chez le client permettant de mieux identifier les axes de progrès comme de nouvelles sources de déchets valorisables.
La création récente d'une agence dédiée à la gestion déléguée en Ile-de-France a par exemple permis de s'adapter aux besoins des Grands Comptes, de renforcer la traçabilité et d'optimiser les coûts.

UNE ORGANISATION PÉRENNE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET RSE

STRUCTURE CAPITALISTIQUE DU GROUPE

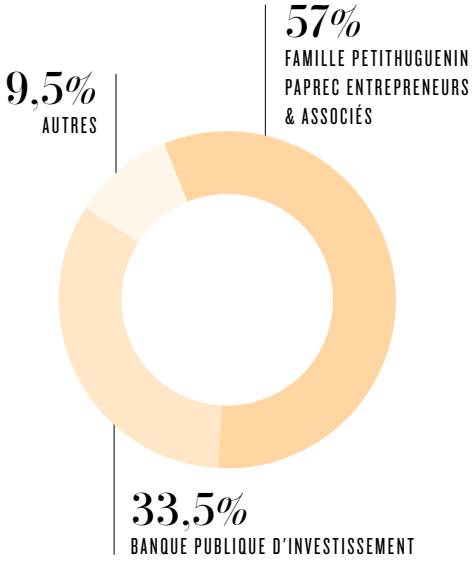

PAPREC RECOMPENSÉ POUR SON GREEN BOND

Charles-Antoine Blanc, directeur financier de Paprec, a reçu le prix « finance » des Next Leaders Awards en 2016 (Les Echos Business). Cette distinction fait notamment écho à l'émission de Green Bonds pour un montant de 480 millions d'euros visant à refinancer la dette du Groupe, en 2015. Paprec était alors la première ETI à entreprendre une telle levée de fonds.

LA GOUVERNANCE DU GROUPE

Paprec a structuré sa gouvernance autour des instances suivantes :

- Le Conseil de Surveillance : composé des principaux actionnaires de Paprec, en charge de rendre compte aux actionnaires du bon fonctionnement de l'entreprise ;
- Le Comité Exécutif : instance de pilotage du groupe, composé de douze membres (dont Jean-Luc Petithuguenin, le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints du groupe et les Directeurs délégués) ;
- Le Comité d'Audit : instance dont la mission est de veiller à la bonne gestion des risques auxquels le groupe est exposé et de valider les processus de contrôle interne ;
- Le Comité Stratégique ;
- Le Comité des Nominations et des Rémunérations ;
- Le Comité Immobilier.

D'autres comités existent également (ressources humaines, sécurité, etc.) permettant d'une part une remontée directe des informations et d'autre part à chaque directeur d'agence d'échanger régulièrement avec Jean-Luc Petithuguenin ou la Direction générale sur des sujets opérationnels.

LA GOUVERNANCE DE LA RSE

Au sein de Paprec, la gouvernance de la RSE est pilotée par la Direction générale et le président. La démarche est diffusée et adoptée par l'ensemble des métiers avec la volonté partagée de construire une entreprise à l'image de ses valeurs. Adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2005, Paprec est également investi dans des initiatives d'entreprises engagées à travailler ensemble pour développer de meilleures pratiques environnementales. Paprec Group est ainsi membre de l'association EPE, l'association des entreprises pour l'environnement, mais aussi de l'association OREE qui travaille sur les questions d'écologie industrielle et territoriale, ou encore du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) ou du réseau Agrion. En 2016, Paprec est entré au conseil d'administration de l'Institut de l'Economie Circulaire, groupe de travail qui vise à développer et promouvoir ce modèle économique.

20%

D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE GROUPE DISTINGUÉ POUR SES ENGAGEMENTS

Paprec Group s'engage à participer au développement des territoires sur lesquels il intervient, en y jouant un rôle citoyen d'entreprise responsable, mais aussi en renforçant localement le dynamisme économique et social.
La stratégie de Paprec repose sur deux piliers fondamentaux : l'excellence professionnelle et l'excellence environnementale. Les priorités RSE du groupe sont de développer l'économie circulaire, les territoires et les compétences de ses salariés. Le groupe défend les valeurs de la diversité, du respect des personnes, de l'esprit d'équipe, de la volonté d'excellence et du professionnalisme. En 2016, la Charte de la laïcité et de la diversité du groupe a été à nouveau présentée à plusieurs reprises en colloques et aux médias.
Ses engagements ont été récompensés. En octobre 2016, Paprec Group a reçu le trophée global Axa des entreprises responsables. Cette récompense distingue le Groupe pour ses actions responsables dans les domaines de l'environnement, des ressources humaines, des initiatives pour la cité et pour la prévention des risques routiers.
Jean-Luc Petithuguenin a également remporté le prix l'entrepreneur de l'année en 2016, lors de la 12e cérémonie des BFM AWARDS, qui vise à distinguer le meilleur entrepreneur français.

LA CONTRIBUTION DU GROUPE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADOPTÉS EN SEPTEMBRE 2015 PAR LES NATIONS UNIES, LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) CONSTITUENT LE NOUVEL AGENDA QUI VISE À ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ, PROTÉGER LA PLANÈTE ET GARANTIR LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS À L'HORIZON 2030.

L'atteinte de ces objectifs nécessite l'implication des gouvernements mais aussi des entreprises et de la société civile.
Dans ce contexte et dans le cadre de la revue de son analyse de matérialité, Paprec a décidé sa contribution aux objectifs du développement durable. Les principaux objectifs auxquels le groupe contribue sont les suivants :

INDUSTRIE, INNOVATION & INFRASTRUCTURES

Grâce aux investissements réalisés dans les infrastructures de collecte et de tri à la pointe de la technologie et en travaillant à améliorer la qualité du recyclage, Paprec contribue à développer des infrastructures qui participent au développement et à l'atteinte des objectifs environnementaux globaux.

VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES

La gestion des déchets est l'un des services de base nécessaire pour poursuivre le développement des villes tout en optimisant la gestion des ressources.

CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

La consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ». En favorisant le recyclage des déchets et l'économie circulaire et en s'attachant à respecter des modes de production plus durable, Paprec contribue à cet objectif.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La production de Matières Premières Issues du Recyclage permet d'éviter des émissions de gaz à effet de serre et d'économiser des ressources naturelles.

PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS MONDIAUX

Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour un programme de développement durable réussi. Paprec contribue activement à la promotion de l'économie circulaire en travaillant en partenariat avec les autorités publiques, ses fournisseurs et au sein des fédérations professionnelles.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

REVUE DE L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ EN 2016

L'activité de recyclage de Paprec contribue de manière intrinsèque au développement durable de la société.

En 2016, Paprec a mis à jour son analyse de matérialité afin de prendre en compte pour sa performance les évolutions des demandes des parties prenantes et sa contribution aux objectifs du développement durable.

Une dizaine d'entretiens ont été réalisés auprès de parties prenantes internes afin de connaitre leur perception des attentes des parties prenantes externes quant à l'activité de Paprec et ses impacts.
L'évaluation de l'impact des attentes externes sur l'activité de Paprec a été enrichie par la prise en compte des risques financiers, du contexte règlementaire et du risque de réputation associés à chaque enjeu.
La perception des attentes des parties prenantes externes a ensuite été affinée par l'évaluation des enjeux considérés comme matériels par les pairs de la société.

Les résultats de cette analyse sont présentés dans la matrice de matérialité ci-dessous.

IMPORTANCE DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

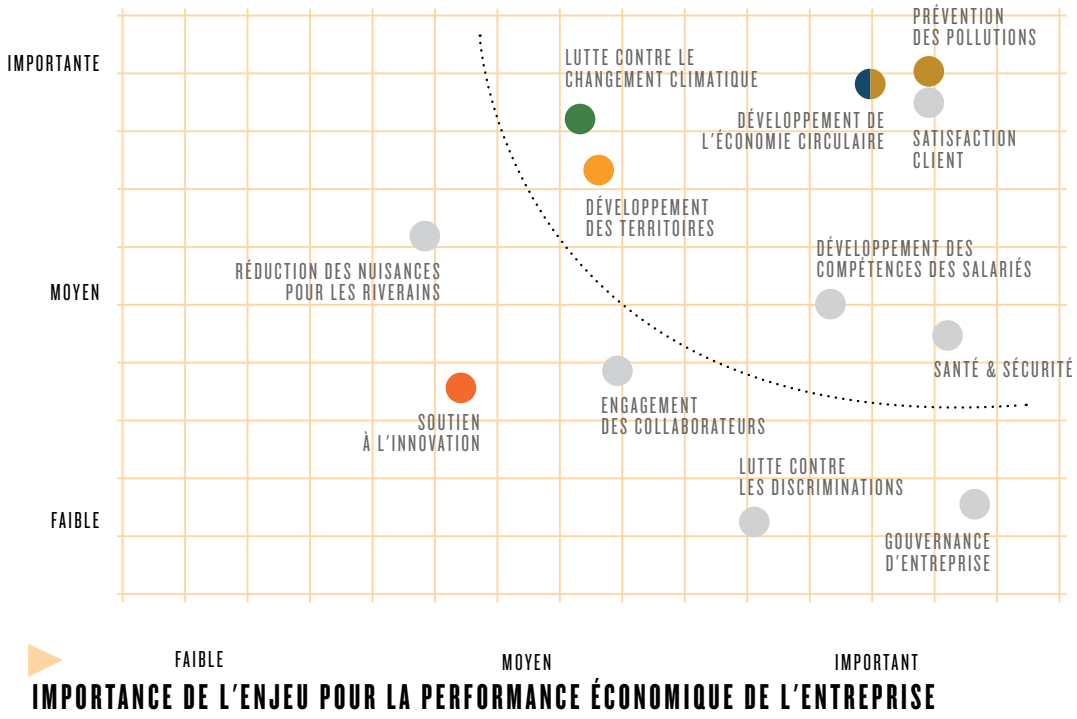

- ODD 9 – INDUSTRIE, INNOVATION & INFRASTRUCTURE
- ODD 11 – VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES
- ODD 12 – CONSOMMATION & PRODUCTION RESPONSABLES
- ODD 13 – LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ODD 17 – PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

PAPREC RECYCLAGE
PAPREC RECYCLAGE
PAPREC RECYCLAGE
PAPREC RECYCLAGE

LA COLLECTE DES DÉCHETS

LES ENJEUX RSE LIÉS À LA COLLECTE DE DÉCHETS

ENJEUX RSE	IMPACT SUR L'ACTIVITÉ PAPREC	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	• RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS (CARBURANTS) • RÉDUCTION DE L'EXPOSITION À UN PRIX DU CARBONE	• DÉPLOIEMENT DE SYSTÈMES DE TÉLÉMÉTRIE • OPTIMISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE
SATISFACTION CLIENT	• AUGMENTATION ET MAINTIEN DES PARTS DE MARCHÉS	• SOLUTIONS ADAPTÉES ET PERSONNALISÉES EN FONCTION DES BESOINS CLIENTS
SANTÉ & SÉCURITÉ	• PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS • PRÉSERVATION DE LA RÉPUTATION DE L'ENTREPRISE	• SENSIBILISATION À DESTINATION DES CHAUFFEURS DE CAMIONS • SUIVI DES ACCIDENTS ET MISE EN PLACE DE PLANS D'ACTION

LES ACTIVITÉS

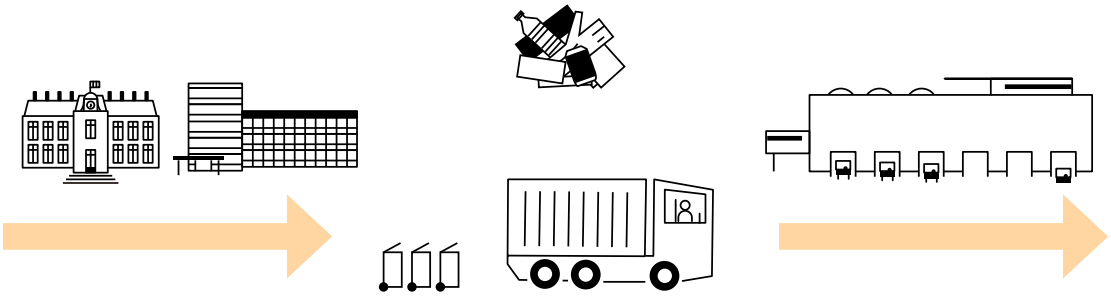

LES MÉTIERS DE LA COLLECTE

CHAUFFEUR ET RIPEUR
Ils collectent les déchets à recycler (en bennes, containers, bacs etc...)

AGENT DE BASCULE
Il accueille les clients et fournisseurs sur les sites, pèse les marchandises sur le pont bascule et saisit informatiquement les informations de pesée.

AGENT DE PLANNING
Interface entre le client et les chauffeurs, il planifie les tournées d'enlèvement.

MÉCANICIEN
Il assure la réparation et maintenance du parc de machines, camions, chariots et engins.

COMMERCIAL
En charge de la réponse aux appels d'offres mais aussi d'assister les agences dans le suivi des marchés en cours, son objectif est d'apporter des solutions optimales de collecte et de recyclage aux clients.

1 334

CAMIONS DE COLLECTE,
DONT 41% AUX NORMES EURO 5 ET EURO 6

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS CLIENTS PERSONNALISÉES

Ces dernières années, le groupe a beaucoup misé sur le développement d'offres de service personnalisées afin de répondre de manière plus pertinente aux besoins des clients, collectivités comme entreprises. La capacité du groupe à s'adapter au contexte spécifique de chaque client représente un avantage concurrentiel pour le groupe.

ASSURER LA TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS

La traçabilité des données est aujourd'hui un élément systématique des cahiers des charges des clients.
Le groupe a développé des outils digitaux afin de faciliter les processus de collecte et de reporting. Par exemple, en 2016, Paprec a développé une application permettant aux artisans du bâtiment de commander une benne en un clic depuis leur téléphone. Avec MyPaprec, outil en ligne, les clients ont un accès direct aux indicateurs de suivi de collecte des déchets pour l'ensemble de leur site.

ACCOMPAGNER LES CLIENTS AVEC DES SOLUTIONS PRATIQUES ET CONFORMES AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Sur un marché en pleine évolution, des demandes plus complexes voient le jour – traçabilité, certifications, développement de la performance environnementale, collecte des gisements diffus…
Depuis le 1er juillet 2016, le Décret d'application de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte est entré en vigueur. Plus particulièrement, le « Décret 5 flux » impose le tri des 5 flux suivants : papier, métal, plastique, verre et bois. Cette nouvelle réglementation concerne les entreprises et administrations qui produisent plus de 1 100 litres de déchets par semaine et par site.
La Corbeille Bleue accompagne ses clients dans la réponse à cette exigence et leur propose des solutions de tri à la source permettant de séparer ces 5 flux des autres déchets, d'augmenter la part de valorisation matière et d'améliorer la fiabilité des données.

OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORTS POUR LIMITER LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

La consommation de carburant par les véhicules du groupe représente le principal impact environnemental de Paprec. Le groupe est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant à limiter les externalités négatives liées au transport. Un service dédié à l'Excellence Opérationnelle, avec une division Transports dédiée, a été créé afin d'appuyer les agences dans la gestion de leur flotte de véhicules, dans une démarche d'amélioration continue et de partage de l'information à l'échelle du Groupe. Des audits internes sont régulièrement organisés, et permettent la mise en place et le suivi des actions.
Les agences du groupe disposent d'un logiciel de gestion des tournées et de planning qui a été mis à jour en 2016 afin d'améliorer la maitrise de la logistique transport. Ce logiciel permet de suivre les prestations (validation des bons d'enlèvement, retour des chauffeurs...) mais aussi d'élaborer en amont les plans de tournée afin d'en assurer l'optimisation. Les agences suivent par ailleurs un indice d'utilisation des véhicules pour les optimiser et recourir à la mutualisation inter-agences lorsque cela est possible et avantageux.
Le Groupe a également, pour la première fois, intégré des critères environnementaux dans ses appels d'offres transporteurs en 2016 afin de favoriser des camions plus propres et moins consommateurs.
Le maillage territorial des agences Paprec sur l'ensemble du territoire français garantit intrinsèquement une limitation des distances parcourues par les véhicules du groupe.

218 741
TONNES TRANSPORTÉES PAR VOIE FLUVIALE
(+13% PAR RAPPORT A 2015)

13
SITES CONNECTÉS
RAIL OU EAU

LE TRANSPORT FLUVIAL, UNE VOIE D'AVENIR POUR PAPREC

La péniche Paprec, qui peut embarquer jusqu'à 300 tonnes de déchets, permet de remplacer 60 camions à chaque transport sur les routes d'Ile-de-France tout en émettant 4,5 fois moins de CO_2.
Paprec prône cette solution d'avenir qu'est le transport fluvial. Le groupe a ainsi présenté fin 2016 une solution innovante de gestion des déchets du chantier de reconstruction de la Samaritaine : le transport des déchets industriels banals du site par barge sur la Seine jusqu'au site de Gennevilliers de Paprec Chantiers. A l'heure actuelle, le tiers des déchets de chantiers franciliens du groupe parvenant à Gennevilliers transite déjà par voir fluviale. L'objectif est de développer cette solution afin d'atteindre 50% d'ici 2020.

PAPREC
RECYCLAGE

TRI & RECYCLAGE

LES ENJEUX RSE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE TRI ET DE RECYCLAGE

ENJEUX RSE	IMPACT SUR L'ACTIVITÉ PAPREC	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	• AUGMENTATION DES VENTES DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE (MPIR) • AVANTAGE CONCURRENTIEL LORS DES RÉPONSES AUX APPELS D'OFFRES	• INVESTISSEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS • CO-INNOVATION AVEC LES FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENTS
SANTÉ & SÉCURITÉ	• PRÉSERVER LA SANTÉ DES COLLABORATEURS • PRÉSERVER LA RÉPUTATION DE L'ENTREPRISE	• SENSIBILISATION DES EMPLOYÉS À LA POLITIQUE SÉCURITÉ DU GROUPE • CERTIFICATION OHSAS 18001 • AUDITS SÉCURITÉ
PRÉVENTION DES POLLUTIONS	• RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS • RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION (ICPE)	• MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET CERTIFICATION ISO 14001
ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS	• AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE	• ACTIONS DE FORMATION À DESTINATION DES COLLABORATEURS • POLITIQUE DE PROMOTION INTERNE

74%
DE TAUX DE VALORISATION GLOBAL

4,83 M€
DÉDIÉS À L'INNOVATION ET LA R&D

LES ACTIVITÉS

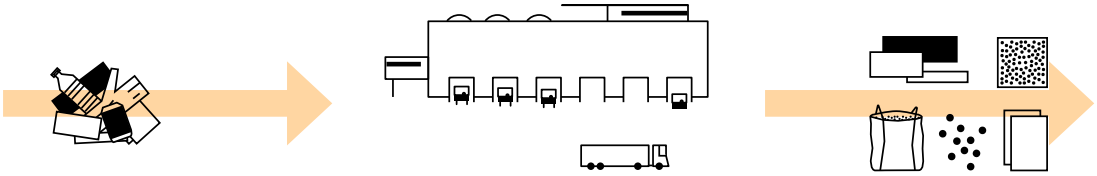

LES MÉTIERS DANS NOS USINES DE TRI ET RECYCLAGE

TRIEUR

En supprimant les indésirables des flux, ils sont les garants de la qualité sortante des matières mises en balles.

CHEF DE PRESSE, DE BROYEUR, D'EXTRUDEUSE OU DE CISAILLE

En charge de conduire sa machine, il en règle les nombreux paramètres pour en sortir un produit homogène de qualité.

TECHNICIEN ET AGENT DE MAINTENANCE

Il effectue l'entretien préventif des machines, maintient les outils de production en bon état de fonctionnement, détecte les pannes et réalise des dépannages.

CONDUCTEUR D'ENGINS

Il alimente la fosse, aide mécaniquement au tri des déchets, transporte les Matières Premières Issues du Recyclage, et charge les camions

CHEF D'ÉQUIPE

Il encadre l'équipe de trieurs et remonte les dysfonctionnements de la chaine auprès du responsable d'exploitation.

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Il assure la gestion administrative du personnel de l'unité et du stock, il coordonne les activités de production et planifie les chargements de marchandises en coordination avec FCR (la cellule de vente du groupe).

AMÉLIORER LE TAUX DE RECYCLAGE

L'augmentation du taux de valorisation matière permet de produire davantage de Matières Premières Issues du Recyclage mais aussi de limiter la quantité de déchets ultimes, contribuant de ce fait à la réduction de l'impact de Paprec sur l'environnement et à augmenter les émissions évitées grâce à son activité.
Afin d'atteindre des taux de recyclage toujours plus élevés, le groupe poursuit la recherche des technologies de tri les plus performantes. En 2016, Paprec a développé de nouveaux processus industriels : une nouvelle machine pour détecter les plastiques bromés et une nouvelle filière de recyclage pour les tubes et raccords en PVC usagés.

LE PROJET COPA

Paprec, en partenariat avec Pellenc ST, souhaite mettre en place une expérimentation afin de développer et tester sur 2 centres de tri (à Nîmes et au Blanc-Mesnil) des solutions technologiques pour optimiser la performance des usines grâce à la conception d'un outil informatique d'aide à la décision. Celui-ci va optimiser les procédés de la chaîne de tri afin d'augmenter le taux de valorisation et d'améliorer les conditions de travail des trieurs. Le projet COPA (Centre de tri Optimisé en Performance grâce à l'Autorégulation) est soutenu par l'ADEME dans le cadre de l'action Economie Circulaire du programme d'Investissements d'Avenir.

RÉPARTITION DES 3.89 MTÉQ DE CO_2 ÉVITÉES

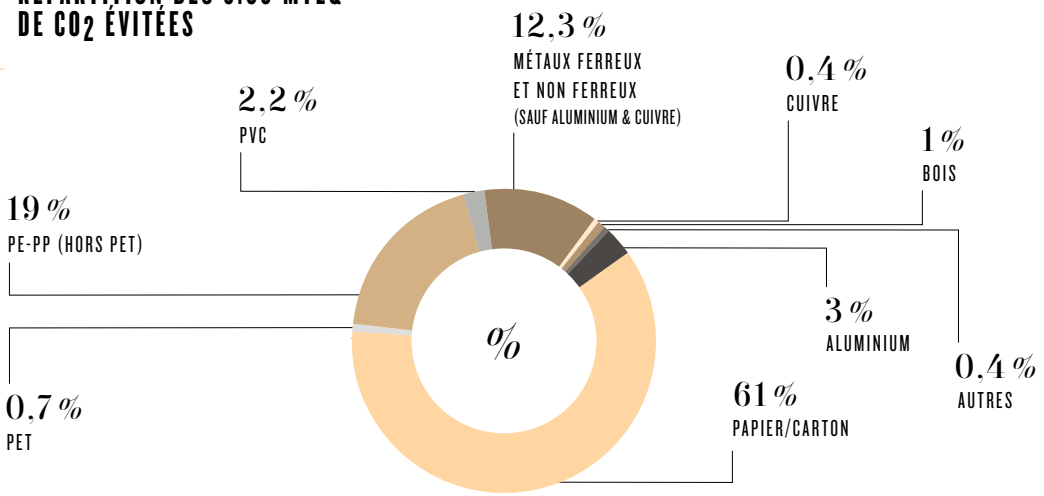

RÉPARTITION DES 92,7 KTÉQ DE CO_2 ÉMISES

POUR UNE PLANÈTE PLUS VERTE

ÉVITER DES ÉMISSIONS DE GES

Bien que l'activité de recyclage ait par essence un impact positif sur le changement climatique, Paprec est conscient de la nécessité de réduire l'impact environnemental lié à la conduite de ses opérations. En matière d'émissions de gaz à effet de serre, les principaux impacts du groupe proviennent de la consommation de carburants, mais également de la consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement de ses centres de tri et usines.
Depuis 2011, Paprec suit l'évolution de ses émissions de gaz à effet serre liées aux consommations d'énergie par l'intermédiaire d'un outil basé sur la méthode du GHG Protocol®. En 2016, les émissions de gaz à effet de serre du groupe se sont élevées à 87.9 milliers de tonnes équivalent CO2 pour le scope 1 (consommation de combustibles fossiles) et 4.7 milliers de tonnes équivalent CO2 pour le scope 2 (consommation d'électricité). Au-delà des émissions liées à l'activité du groupe, le recyclage permet surtout d'économiser l'énergie dite de « la première fonte » et d'éviter les émissions de GES nécessaires à la fabrication des matières premières vierges, et participe ainsi à la préservation des ressources naturelles. C'est l'une des raisons pour lesquelles Paprec a investi plus de 1 Milliard d'euros dans son outil industriel, afin d'avoir les taux de recyclage les plus performants. En 2016, les activités de Paprec ont permis d'éviter l'émission de 3,89 Millions de téq CO2.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES SITES

AES, filiale du groupe spécialisée dans le recyclage des déchets verts, soutient le programme 4 pour 1000 qui vise à inciter les entreprises à adopter de nouvelles pratiques agricoles, notamment l'agro-écologie, et à s'engager dans des programmes de stockage du carbone dans les sols. Cette initiative permet de concilier les objectifs de sécurité alimentaire et de lutte contre le changement climatique.

LE CENTRE DE TRI DE RENNES

En juin 2016, Paprec Group a inauguré Paprec Trivalo Bretagne au Rheu (35), usine dédiée au tri des déchets issus de la collecte sélective. Elle a été construite suite au gain de l'appel d'offres de Rennes Métropole pour la gestion des déchets des 420 000 habitants de l'agglomération.
En plus d'être l'usine la plus importante en France à ce jour avec une capacité de 60 000 tonnes, Paprec Trivalo Bretagne est également un centre de tri des plus innovants. Sa réalisation a représenté un investissement de 22 millions d'euros pour le groupe afin de mettre en place de nouvelles machines – lignes de tri optique, cribles balistiques et trémies équipées d'une ouvreuse de sacs en entrée.
Ces investissements ont porté leurs fruits avec un taux de disponibilité de 88% et un taux de valorisation de 85%. La performance de l'usine et son caractère exemplaire et ultra moderne ont été reconnus, notamment par l'Ademe.

VENTE DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

LES ENJEUX RSE LIÉS À LA FABRICATION & À LA VENTE DE MATIÈRES PREMIÈRES

ENJEUX RSE	IMPACT SUR L'ACTIVITÉ PAPREC	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	• DIFFÉRENCIATION VIS-À-VIS DES CONCURRENTS SUR LA QUALITÉ DES MATIÈRES PRODUITES ET CAPACITÉ À MAINTENIR LES VENTES DANS UN CONTEXTE DIFFICILE • AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION CLIENT • CROISSANCE DE LA DEMANDE DES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE	• CONTRÔLES QUALITÉ • RELATIONS PERMANENTES ENTRE LES AGENCES ET LA CELLULE DE VENTE (FCR) POUR AJUSTER RAPIDEMENT LA PRODUCTION AUX BESOINS CLIENTS
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	• RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS (CARBURANTS) • RÉDUCTION DE L'EXPOSITION À UN PRIX DU CARBONE	• RATIONALISATION DES FLUX LOGISTIQUES DES CELLULES DE VENTE • DÉVELOPPEMENT DU FRET MULTI-MODAL

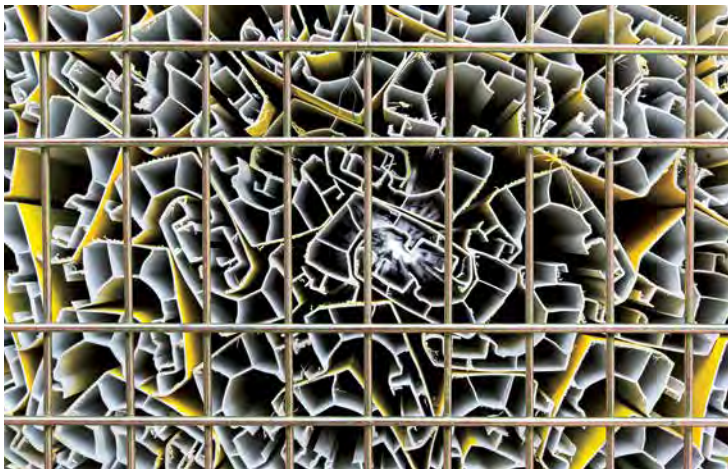

LES ACTIVITÉS

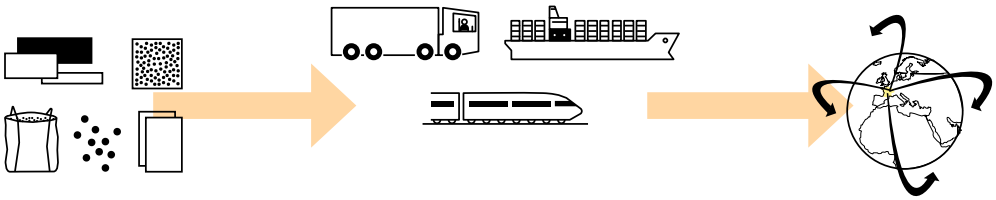

LA VENTE DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

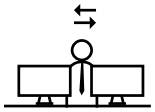

La vente des Matières Premières Issues du Recyclage sur les marchés mondiaux est assurée par FCR, la cellule de vente du groupe.
Maillon essentiel dans le fonctionnement du groupe, cette activité représente le chiffre d'affaires le plus important du groupe. Elle possède trois secteurs de ventes pour l'ensemble de ses matières : la France, l'Europe et l'Asie.

UN SECTEUR D'ACTIVITE PORTEUR MALGRE LA VOLATILITE DU PRIX DES MATIERES PREMIERES RECYCLÉES

Comme en 2015, l'année 2016 a été marquée par la poursuite de la volatilité des prix des matières premières. Dans ce contexte difficile, certains contrats ont dû être renégociés, notamment avec des collectivités. La réussite de ces négociations confirme la capacité de Paprec à satisfaire ses clients en tenant ses engagements et en démontrant son professionnalisme.

SOUTENIR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE GROUPE DÉFEND UNE VISION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE QUI S'INSCRIT DANS SON TERRITOIRE, QUI PORTE LE DYNAMISME TERRITORIAL ET QUI APPORTE UN BÉNÉFICE GLOBAL À LA COMMUNAUTÉ.

L'ÉCHANGE SECTORIEL POUR PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

Paprec Group participe régulièrement à des prises de paroles et réunions collectives afin de promouvoir l'économie circulaire. Fin 2016, le groupe a présenté sa vision lors de la 3ème édition du Forum économique du Grand Paris, consacrée à l'économie circulaire dans les domaines de l'aménagement, de la construction et des mobilités.
En Juillet 2016, la Fédération des Entreprises du Recyclage (Federec), dont Jean-Luc Petithuguenin est vice-Président, a organisé sa première journée technique nationale.
Cet événement professionnel de grande ampleur a favorisé la mise en relation directe des principaux fournisseurs de matériels et de services avec les directeurs généraux, les directeurs d'achats des groupes et des principaux industriels du recyclage que représentent les adhérents de Federec.

INNOVER POUR AMÉLIORER EN CONTINU LA QUALITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'innovation occupe une place stratégique pour Paprec. Il s'agit de mieux recycler les produits d'aujourd'hui, d'anticiper la recyclabilité des produits de demain et d'améliorer les conditions d'exploitation de ses sites.

6,5

MILLIONS DE TONNES DE DECHETS RECYCLÉES
(+ 11% PAR RAPPORT A 2015)

DES PARTENARIATS D'INNOVATION POUR FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis six ans déjà, Paprec travaille avec Gerflor, société spécialisée dans la conception et la fabrication de revêtements de sol. Une nouvelle étape a été franchie début novembre 2016 avec la création d'une société commune. Les deux entreprises se sont associées pour créer le « Floor to Floor », une solution de recyclage des chutes de production ou de pose de revêtements à base de PVC afin d'augmenter les volumes collectés, de réinjecter les matières dans les nouvelles productions et donc, de valoriser au maximum ces déchets particuliers.

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

L'extension des consignes de tri est un des leviers majeurs pour atteindre les objectifs de taux de recyclage fixés par règlementation. C'est un véritable enjeu pour la filière plastique, dont l'image est entachée par la gestion de la fin de vie des produits mis sur le marché (déchets marins, sacs plastiques, PET opaque…).
Les emballages en sont la fraction la plus visible et donc celle sur laquelle les enjeux sont les plus importants.

Ainsi, l'arrivée sur le marché du PET opaque avait été validée il y a quelques années par un comité technique sur la base de recyclage en dilution dans un flux existant. Or à cette époque, toutes les applications n'avaient pas été prises en compte et les seuils déterminés ne correspondaient pas à une réalité industrielle. Cet emballage a donc été déployé avec l'idée que sa fin de vie était gérée comme les autres bouteilles en PET. Les seuils de contamination acceptables ont été vite dépassés, comte-tenu des charges minérales du PET opaque. Des travaux de recherches de débouchés sont en cours pour développer une filière spécifique.

Concernant l'extension des consignes de tri aux barquettes et films, on atteindra les objectifs de taux de recyclage mais c'est toute une filière qui devra être créée avec des défis à relever en termes de nouveaux débouchés :

• Les qualités des films présents dans la collecte sélective sont complexes et souillées et nécessitent le déploiement de nombreuses étapes de recyclage pour créer une résine issue du recyclage propre à la consommation. A cette complexité, vient s'ajouter celle d'un marché déjà bien saturé
(sacs poubelles…) avec des prix qui laissent peu de place pour des coûts de recyclage élevés.
De nouveaux débouchés sont indispensables.
• Pour les barquettes, différentes problématiques techniques et économiques se posent selon les matériaux. En PET, elles sont mélangées au flux de bouteilles malgré des propriétés différentes. Leur recyclage en mélange dégrade la qualité des paillettes et des granulés issus du recyclage et baissent le rendement de production.
Pour le PP, des débouchés existent mais sur des marchés de niche. Il faudra donc fournir un gros travail pour développer des compounds et pour convaincre les industries consommatrices de MPIR et leurs directions marketing de l'intérêt de des MPIR.
Enfin, reste la fraction PS (pots de yaourts, barquettes…), très minoritaire et constituée de petits emballages friables et légers. C'est un flux difficile à collecter, et très complexe car hétérogène. Cette fraction est celle pour laquelle se pose encore la question d'une possible valorisation matière.

Le succès de ce déploiement et de l'atteinte des taux de recyclage passera par une étroite collaboration de l'ensemble de la filière et des pouvoirs publics.

PAPREC
RECYCLAGE

LA SÉCURITÉ DES SITES ET DES COLLABORATEURS, UNE PRIORITÉ DU GROUPE

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE POUR PRÉVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Sous la houlette de la direction QSE, toutes les agences sont engagées dans une démarche d'amélioration continue grâce au déploiement d'un système de management. En 2016, 83 agences bénéficiaient d'au moins une certification environnementale, 72 agences bénéficiaient de la certification ISO 14001, et 69% des sites disposent d'un système de management environnemental.
Paprec doit satisfaire à différentes obligations afin de bénéficier des autorisations d'exploitation requises pour ses sites classés ICPE. Afin de s'assurer de la conformité réglementaire des sites concernés, la direction QSE procède à la réalisation d'audits internes réguliers auprès des agences. En parallèle, lors de l'acquisition d'un site ou d'un ensemble de sites par le groupe, des audits de due diligence sont systématiquement réalisés afin d'identifier les écarts éventuels à la réglementation.

IL FAUT CRÉER UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE EUROPÉENNE DES PLASTIQUES BROMÉS

Les dérivés bromés sont des molécules qui préviennent et limitent les risques d'incendie en jouant le rôle de retardateur de flammes. Présentes dans les plastiques issus des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), elles sont indispensables. Mais une étude européenne pilotée par CHEMTrust, organisme britannique, a révélé qu'à des concentrations importantes, ces molécules présentent aussi un risque pour l'environnement et pour l'Homme, en tant que perturbateur endocrinien.
L'Institut National de l'environnement Industriel et des Risques (INERIS) a recommandé, dans une étude relayée par le Gouvernement, la mesure de la concentration en brome de chaque déchet, et leur tri pièce par pièce.
Chez PAPREC, nous pensons qu'il faut aller plus loin et créer une véritable filière de recyclage de ces plastiques, en associant tous les acteurs industriels. Bien gérés, leurs propriétés peuvent continuer de rester des atouts. Nous travaillons donc avec les metteurs sur le marché, les acteurs de la filière, avec un double objectif : aiguiller les plastiques bromés vers les filières de déchets dangereux et assurer la pérennité de nos filières pour les plastiques exempts de brome.

LA PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Parmi les principaux risques environnementaux, le risque incendie est très important, principalement lié à des phénomènes d'auto-combustion des déchets. En 2016, plusieurs incendies se sont déclarés, dont deux ayant causé des dégâts matériels lourds.
Afin de gérer ce risque, Paprec a mis en place une politique de sensibilisation de l'ensemble de ses collaborateurs avec des formations obligatoires et des exercices de simulation sur site. En 2016, le groupe a ainsi recruté 2 nouveaux collaborateurs en charge des audits internes et des formations. Plusieurs agences ont également réalisé un auto-diagnostic afin d'évaluer leur exposition au risque incendie.

5,33 M€
DÉDIÉS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

75
AUDITS RÉGLEMENTAIRES INTERNES RÉALISÉS

ASSURER LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Dans un secteur industriel où les risques relatifs à la santé et la sécurité des salariés sont importants (accidents de la route, incendies, répétitivité et pénibilité du travail, etc.), le groupe s'efforce d'offrir les conditions de travail les plus sûres à ses collaborateurs.
La direction QSE gère les risques liés à la santé et la sécurité à l'échelle du Groupe, et s'appuie sur le système de management QSE au niveau des agences.

Plusieurs mesures ont ainsi été mises en place en 2016, dont l'organisation d'un Congrès Sécurité sur le thème de la sécurité routière des chauffeurs du groupe. Lors de ce congrès sécurité, 12 principes incontournables de sécurité pour les chauffeurs ont été définis, par exemple porter ses équipements individuels de protection ou encore procéder à la vérification de l'ensemble du véhicule.

Ce congrès a été suivi d'une « Semaine des chauffeurs » organisée pour rappeler ces douze principes, afin d'éviter les accidents ou les dégâts matériels. La sensibilisation se poursuit tout au long de l'année, jusqu'au prochain congrès sécurité, en mettant l'accent chaque mois sur l'un des principes.
Grâce aux mesures mises en place, le taux de fréquence des accidents du travail est descendu à 46,3 (contre 53,32 en 2015). Le taux de gravité s'établit quant à lui à 1,87 en 2016 (contre 1,84 en 2015).

3,6 M€
DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ

PENTAN
Pentan

UNE CONTRIBUTION FORTE AUX TERRITOIRES

UNE POLITIQUE RH VOLONTARISTE

De par sa forte croissance, Paprec Group doit s'assurer de l'adhésion du personnel à sa stratégie. Il est très important pour le groupe de faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs, de les former aux métiers en constante évolution et de fidéliser les talents.
Il est également essentiel pour le groupe de favoriser un esprit convivial et de proximité afin de renforcer l'engagement des collaborateurs.

Par exemple, la cérémonie des Castors d'Or vient récompenser chaque année une vingtaine de collaborateurs, les plus méritants parmi une sélection collégiale des directeurs d'agence ou de service au sein de leurs équipes.
Le groupe s'efforce enfin de proposer à tous des perspectives de carrière motivantes. En 2016, 247 collaborateurs ont ainsi bénéficié d'une promotion interne.

21 %
DE FEMMES

30 %
DE FEMMES DANS L'ENCADREMENT

41
NATIONALITÉS

92
SALARIÉS EMBAUCHÉS DE + DE 50 ANS

LA SATISFACTION DES COLLABORATEURS : NOTRE PRIORITÉ

Paprec Group, accompagné d'un cabinet spécialisé, a mené en 2016 sa première Enquête Climat Social. 72% des salariés du groupe ont répondu à cette enquête interne menée en janvier, un taux de réponse satisfaisant pour un premier exercice.
L'objectif était de s'assurer que la croissance rapide du groupe ces dernières années n'impactait pas ses valeurs ni sa culture d'entreprise.
La conclusion de l'enquête : malgré la croissance du groupe, ses valeurs d'excellence, de convivialité et de bienveillance en restent la colonne vertébrale. Parmi les points d'amélioration soulevés suite à cette enquête interne, la motivation des équipes et la coopération entre les agences ont été identifiées.
Les résultats ont été décryptés avec chaque directeur d'agence afin d'identifier les raisons de ces points de vigilance et mettre en place les plans d'action adéquats pour y répondre.

89 %
DES SALARIÉS AIMENT LE TRAVAIL QU'ILS FONT

87 %
DÉCLARENT QUE C'EST LA DIVERSITÉ QUI CARACTÉRISE L'ESPRIT PAPREC

UN ANCRAGE LOCAL FORT

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL EN CRÉANT DES EMPLOIS DURABLES

En contribuant à la pérennité de milliers d'emplois en tant qu'employeur et donneur d'ordres auprès de ses fournisseurs, Paprec Group agit en faveur du développement économique des territoires où il opère. Sa collaboration avec les PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi), a permis l'emploi de 19 personnes en insertion rien qu'en Ile-de-France.

INSCRIRE LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES LOCALES DANS LA DURÉE

Afin de mieux présenter ses activités et leur impact local, Paprec organise des journées portes ouvertes. En juin 2016, après six ans de démarches administratives et un an de travaux, le centre de tri de Dieulouard a été inauguré. Plus de 300 personnes (collaborateurs, élus et journalistes) ont ainsi pu visiter l'outil industriel permettant le traitement de 35 000 tonnes de collecte sélective.

DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL GRÂCE À NOTRE POLITIQUE D'ACHATS ET LA CO-INNOVATION AVEC NOS FOURNISSEURS

Les fournisseurs locaux représentent une part importante des achats du groupe, dont 50% des fournisseurs sont des PME. Dans certains cas, Paprec favorise la régionalisation des achats, par exemple pour les bennes, afin de limiter les distances. En 2016, le groupe a élaboré deux guides d'évaluation responsable des fournisseurs : l'un dédié aux fournisseurs Grands Comptes, le second aux PME-TPE et directement transmis aux agences afin de les sensibiliser aux achats responsables en local. Au travers d'une grille de notation, ces guides visent à apprécier les pratiques professionnelles et commerciales du fournisseur, et sa maturité en termes de développement durable et RSE. Les critères vérifiés peuvent être l'occasion de déterminer des actions à réaliser afin d'améliorer les pratiques du fournisseur tout comme les critères d'achats pris en compte par l'agence.

THIERRY BURLOT

VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION BRETAGNE
CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ ET LES DÉCHETS

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE LA RÉGION BRETAGNE EN MATIÈRE DE DÉCHETS ET DE RECYCLAGE ?

Les Bretons attachent énormément d'importance à la protection de l'environnement : il s'agit de leur patrimoine. Ils sont donc très exigeants : la Région est d'ailleurs en tête en matière de tri des déchets. Avec la généralisation des consignes de tri et leur extension à tous les Bretons, on atteint une collecte sélective de 70 kg/an/habitant, soit entre 250 et 300 000 tonnes annuelles.
Il est essentiel d'avoir pour ambition d'être à la hauteur du tri des Bretons, et avoir les outils performants pour des taux de tri et de valorisation matière les plus élevés possibles.

QUEL RÔLE JOUE PAPREC DANS CETTE DYNAMIQUE RÉGIONALE ?

Nous vivons une vraie révolution : le tri et le recyclage sont entrés dans l'ère industrielle, et n'est plus l'apanage de l'ESS et l'insertion.
Il faut désormais des centres de tri de grande capacité et industrialisés pour être à la hauteur des ambitions régionales en matière d'environnement. C'est le moyen de garantir des conditions économiques optimales et d'offrir du travail qualifié avec un outil adapté, autour de l'extension des consignes de tri.
Paprec est un acteur qui compte, qui a souhaité investir sur la base logistique rennaise pour offrir un outil industriel performant et des emplois qualifiés. L'évolution des métiers est quelque chose que l'on doit aux salariés.

PARTENARIATS & MÉCÉNAT

PAPREC S'ENGAGE AUPRÈS D'ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DONT LES VALEURS CONCORDENT AVEC CELLES DU GROUPE DANS LE SECTEUR DU SPORT, DE LA CULTURE, DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

VALORISER LES COLLABORATEURS

Equipes de marathoniens, coureurs d'eco-trail, alpiniste... Paprec soutient et valorise ses collaborateurs sportifs au travers notamment des Paprec News diffusés chaque mois aux collaborateurs. En 2016, Vincent Vachette, directeur commercial à la direction des Grands comptes, a atteint le sommet de l'Everest (8 848 m) et y a fait flotter les couleurs du groupe.

PARTENARIATS

Depuis plusieurs années, Paprec soutient le WWF et s'engage encore plus en faveur de l'environnement, notamment à travers des actions de conservation autour de la mer Méditerranée et de sa faune marine. Le groupe et sa filiale La Corbeille Bleue parrainent le baromètre PAP 50 qui évalue la politique papier des administrations et grandes entreprises.

En 2016, Paprec a fait découvrir l'univers du recyclage à de nombreux jeunes, dont une classe de 5ème option Développement Durable du lycée Politzer (La Courneuve) et a apporté son soutien à la création d'une formation bac professionnel en alternance « gestion des pollutions et protection de l'environnement » au lycée Galilée (Gennevilliers).

En 2016, le groupe a rejoint l'Association Jeunesse et Entreprises (AJE). Plusieurs rencontres et visites de centre de tri ont eu lieu durant l'année avec de jeunes élèves afin de leur expliquer les métiers du recyclage. Le Groupe est aussi au Conseil d'administration de l'Institut des Métiers et des Compétence IMC Alternance, centre de formation créé à l'initiative du Groupe Randstad France.

Paprec Group soutient également activement la Sauvegarde 93, première association de protection de l'enfance et de l'adolescence.

SPONSORING SPORTIF

Si Paprec est historiquement lié au monde de la voile, le groupe soutient également de nombreuses équipes sportives en France dans d'autres disciplines. Une centaine de structures de toutes envergures portent aujourd'hui les couleurs de Paprec sur des terrains de football, football américain et rugby, hockey, sur des pistes d'athlétisme, en escrime, judo ou encore en cyclisme.

MÉCÉNAT

Depuis plus de 15 ans Paprec accompagne la création à l'Opéra National de Paris, notamment en qualité de Mécène principal de son Ballet.
En 2016, Paprec prolonge son soutien à la fédération Jalmalv qui existe depuis plus de 30 ans. Cette association accompagne les personnes malades ou en fin de vie et encourage le déploiement de la culture palliative en France. L'aide financière de Paprec est essentielle à la pérennisation de son activité.

TABLEAUX D'INDICATEURS RSE

PROFIL ET GOUVERNANCE

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PAPREC GROUP	PAPREC GROUP	PAPREC GROUP		
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	NB	6	6	5	G4 34	
TAUX DE PARTICIPATION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE	%	91 %	98 %	96 %	G4 34	
% D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS	%	20 %	20 %	20 %	G4 34	
% D'ADMINISTRATEURS FÉMININS	%	13 %	13 %	13 %	G4 34	
COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)						
NOMBRE DE MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF	NB	12	13	13	G4 34	
NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF / COMITÉ DE DIRECTION	NB	11	11	11	G4 34	
% DE MEMBRES FÉMININS	%	25 %	15 %	8 %	G4 34	
AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE						
NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT	NB	2	3	2	G4 33	
TAUX DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT	%	100 %	100 %	100 %	G4 33	
DÉPENSES DE VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES (COMMISSAIRES AUX COMPTES)	K€	817	711	703	G4 33	
INFORMATION FINANCIÈRE						
VALEUR TOTALE DES ACTIFS	K€	1 288 701	1 316 629	1 336 070	G4 9	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	K€	846 124	931 804	1 012 716	G4 9	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	K€	790 585	818 370	949 543	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE CLIENTS (HORS CROISSANCE EXTERNE)					G4 9	
COLLECTIVITÉS LOCALES	%	15 %	15,8 %	15.2 %	G4 9	
ENTREPRISES PRIVÉES	%	85 %	84,2 %	84.8 %	G4 9	
MONTANT DES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS DU GROUPE	K€	69 196	82 279	90 151	G4 9	
MONTANT DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE EXTERNE	K€	37 166	17 701	1 696	G4 9	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE	K€	106 362	99 980	91 847	G4 9	
NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS D'INTÉGRATION DES NOUVELLES ENTITÉS AYANT REJOINT LE GROUPE DANS L'ANNÉE	NB		7	18	G4 9	
IMPLANTATIONS						
NOMBRE TOTAL DE SITES PAPREC	NB	104	106	102	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
EN FRANCE	NB	99	101	97	G4 6	
EN SUISSE	NB	5	5	5	G4 6	
NOMBRE DE SITES PAR TYPE EN FRANCE					G4 6	
USINES	NB	75	75	76	G4 6	
AGENCES COMMERCIALES ET BUREAUX	NB	4	6	5	G4 6	
AUTRES (SITES DE REGROUPEMENT, ÉCO-SITE, USINES EN CONSTRUCTION…)	NB	13	13	9	G4 6	
CENTRES D'ENFOUISSEMENT	NB	7	7	7	G4 6	

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PAPREC GROUP	PAPREC GROUP	PAPREC GROUP		
TYPES DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE					G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
PLATEFORMES DE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX	NB	5	5	5	G4 6	
CENTRES DE STOCKAGE DE DÉCHETS ULTIMES	NB	7	7	7	G4 6	
USINES DE COMPOSTAGE	NB	4	4	4	G4 6	
USINES DEEE	NB	9	9	8	G4 6	
USINES PLASTIQUES	NB	10	11	10	G4 6	
USINES DE TRAITEMENT POUR LES DÉCHETS DE CHANTIER	NB	7	8	8	G4 6	
USINES DE TRAITEMENT DES PNEUMATIQUES USAGÉS	NB	1	0	0	G4 6	
USINES DE RECYCLAGE DES VIEUX PAPIERS, DIB, BOIS	NB	43	44	45	G4 6	
USINES DE DESTRUCTION CONFIDENTIELLE DES PAPIERS DE BUREAUX	NB	8	8	12	G4 6	
USINES DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE	NB	14	16	17	G4 6	
USINES DE RECYCLAGE DES FERRAILLES ET MÉTAUX	NB	14	14	11	G4 6	
IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL						
SALAIRE MINIMAL BRUT PAR MOIS (PAYÉ SUR 13 MOIS)	€	1 728	1 742	1 754	EC1	Impacts économiques
% D'EMPLOIS DIRECTS LOCAUX	%		100 %	100 %		
INNOVATION						
NOMBRE D'HEURES DÉDIÉES À L'INNOVATION	NB	17 600	12 272	15 771	INN1	
DÉPENSES DE R&D ET D'INNOVATION ÉLIGIBLES À CRÉDIT D'IMPÔT	K€	1 590	1 653	4 831	INN1	
CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE (CIR)	K€	557	684	1 436	INN1	

PERFORMANCE SOCIALE

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		GROUPE (HORS FPR, SUISSE,TERRALIA)	PÉRIMÈTRE 2014 + ATLANTIC METAL	PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL		
EMPLOIS ET EFFECTIFS						
EFFECTIF TOTAL MOYEN ANNUEL*	NB SALARIÉS	4 191	4 450	4 625	LA1	Emploi
EFFECTIF DU PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	NB SALARIÉS	3 977	4 078	4 267	LA1	
RÉPARTITION PAR DIVISION					LA1	
SIÈGES ET AGENCES COMMERCIALES	%	7,9 %	7,8 %	9,4 %	LA1	
USINES ET AUTRES	%	92,1 %	92,2 %	90,6 %	LA1	
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE					LA1	
FRANCE	NB	4 077	4 331	4 477	LA1	
SUISSE	NB	114	119	148	LA1	
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT					G4 10	
CDI	%	74,7 %	73,7 %	76,3 %	G4 10	
CDD ET INTÉRIM	%	24,3 %	25,8 %	21,3 %	G4 10	
AUTRE TYPE DE CONTRAT : APPRENTIS, CONTRATS PROFESSIONNELS	%	1 %	0,5 %	2,3 %	G4 10	
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR STATUT					G4 10	
CADRES	%	12,8 %	12,8 %	12,1 %	G4 10	
AGENTS DE MAITRISE ET ASSIMILÉS CADRES	%	14,2 %	13,9 %	12,9 %	G4 10	
EMPLOYÉS - OUVRIERS	%	73 %	73,2 %	75 %	G4 10	

*Périmètre = Paprec Group

PERFORMANCE SOCIALE

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.I (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		GROUPE (HORS FPR, SUISSE,TERRALIA)	PÉRIMÈTRE 2014 + ATLANTIC METAL	PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL		
EMPLOIS ET EFFECTIFS (SUITE)						
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÂGE					LA 1	Emploi
SALARIÉS DE MOINS DE 30 ANS	%	10,9 %	11 %	10,4 %	LA 1	
SALARIÉS DE 30 À 49 ANS	%	62,4 %	60,4 %	58,7 %	LA 1	
SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS	%	26,7 %	28,5 %	30,9 %	LA 1	
ÂGE MOYEN	ANNÉES	42,18	42,20	42,47	LA 1	
ANCIENNETÉ MOYENNE AU SEIN DU GROUPE (OU DE L'ENTITÉ INTÉGRÉE AU GROUPE PAPREC)	ANNÉES	9,06	8,75	8,87	LA 1	
MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF						
NOMBRE D'EMBAUCHES PAR STATUT	NB	340	525	527	LA 1	Emploi
CADRES	NB	41	31	39	LA 1	
AGENTS DE MAITRISE ET ASSIMILÉS CADRES	NB	32	70	43	LA 1	
EMPLOYÉS - OUVRIERS	NB	267	445	445	LA 1	
% DES EMBAUCHES EN CDI	%	78 %	70,5 %	79,3 %	LA 1	
NOMBRE DE DÉPARTS ET RÉPARTITION PAR MOTIF DE DÉPART	NB	348	327	379	LA 1	
RUPTURE DE PÉRIODE D'ESSAI	%	3,7 %	4 %	4,8 %	LA 1	
FIN DE CDD OU D'INTERIM	%	16,4 %	23,5 %	17,5 %	LA 1	
DÉPART EN RETRAITE	%	7,5 %	8,9 %	8,2 %	LA 1	
LICENCIEMENTS	%	27 %	25,1 %	31,6 %	LA 1	
DÉPARTS VOLONTAIRES ET DÉMISSIONS	%	37,6 %	34,6 %	33,8 %	LA 1	
AUTRES	%	7,8 %	4 %	4,1 %	LA 1	
TAUX DE DÉPART	%	8,7 %	8 %	8,9 %	LA 1	
TAUX DE ROTATION	%	8,6 %	9,6 %	10,6 %	LA 1	
NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES (WEB + COURRIER)	NB	4 934	11 782	11 200	LA 1	
RELATIONS AVEC LES SALARIÉS						
NOMBRE D'ACCORDS COLLECTIFS	NB	20	27	21	LA 4	Relations sociales
% DE SALARIÉS COUVERTS PAR CES ACCORDS COLLECTIFS	%	100 %	100 %	100 %	LA 4	
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	NB	15	22	20	LA 4	
TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES	%	67 %	75 %	72 %	LA 4	
NOMBRE DE MEMBRES AU CHSCT	NB	40	48	61	LA 5	Santé et sécurité
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL / REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	NB	260	310	359	LA 5	
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL						
DÉPENSES TOTALES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (FORMATION, ACHAT D'ÉQUIPEMENT)	K€	2 467	2 961	3 568	LA 6 & 7	Santé et sécurité
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL	TAUX	57,46	53,32	46,3	LA 6 & 7	
MOYENNE PROFESSIONNELLE DES TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL	TAUX	48	48,6	60,1	LA 6 & 7	
TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	TAUX	2,17	1,84	1,87	LA 6 & 7	
MOYENNE PROFESSIONNELLE DES TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DE TRAVAIL	TAUX	2,8	3,2	4,2	LA 6 & 7	
NOMBRE DE JOURS CALENDAIRES PERDUS POUR CAUSE D'ACCIDENT DU TRAVAIL	NB	9 722	8 562	10 206	LA 6 & 7	
TAUX D'ABSENTÉISME	TAUX	5,14	5,23	4,59	LA 6 & 7	Organisation du travail

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.I (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		GROUPE (HORS FPR, SUISSE,TERRALIA)	PÉRIMÈTRE 2014 + ATLANTIC METAL	PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL		
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR SALARIÉ FORMÉ	NB	19,9	15,3	17	LA 9	Formation
NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION	NB	22 725	23 035	28 577	LA 9	
NOMBRE DE PROMOTIONS INTERNES	NB	251	197	247	LA 10	
EMPLOYÉ À AGENT DE MAÎTRISE, OUVRIER À AGENT DE MAÎTRISE	NB	29	22	35	LA 10	
AGENT DE MAÎTRISE À ASSIMILÉ CADRE OU CADRE	NB	50	43	27	LA 10	
NB DE PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES NOUVELLES RECRUES	NB	75	70	85	LA 10	
DURÉE MOYENNE DES PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES AGENTS DE MAÎTRISE	NB JOURS	15	15	15	LA 10	
DURÉE MOYENNE DES PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES CADRES	NB JOURS	32	32	32	LA 10	
NOMBRE DE PARRAINS INTERNES	NB	48	58	60	LA 10	
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES						
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR GENRE					LA 1	Emploi
HOMMES	%	80,8 %	80,7 %	80,9 %	LA 1	
FEMMES	%	19,2 %	19,3 %	19,1 %	LA 1	
RÉPARTITION DES FEMMES PAR STATUT					CLT 1	Diversité et égalité des chances
CADRES	%	18,5 %	19,7 %	19,5 %	CLT 1	
AGENTS DE MAÎTRISE	%	25,7 %	26,3 %	26,4 %	CLT 1	
EMPLOYÉS-OUVRIERS	%	55,8 %	54 %	54,1 %	CLT 1	
PROPORTION DE FEMMES PAR STATUT					CLT 1	
CADRES	%	27,7 %	30,4 %	30,2 %	CLT 1	
AGENTS DE MAÎTRISE	%	34,8 %	37,9 %	38,7 %	CLT 1	
EMPLOYÉS-OUVRIERS	%	15 %	12,2 %	15,8 %	CLT 1	
NOMBRE D'EMBAUCHE DE SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS	NB	34	62	92	CLT 1	
NOMBRE D'EMBAUCHES DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP	NB	2	8	4	CLT 1	
NOMBRE DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP	NB	127	125	129	CLT 1	
TAUX D'ATTEINTE DES SEUILS RÉGLEMENTÉS POUR LES TRAVAILLEURS PRÉSENTANT UN HANDICAP	%	76 %	74 %	84 %	CLT 1	
NOMBRE DE PAYS DE NAISSANCE DES COLLABORATEURS	NB	58	63	69	CLT 1	
NOMBRE DE NATIONALITÉS	NB	35	38	41	CLT 1	
NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS LOCAUX ET NON-DÉLOCALISABLES CRÉÉS*	NB		211	66	CLT 1	
RÉMUNÉRATION						
MASSE SALARIALE	K€	87 799	91 665	100 875	LA 1	Emploi
SALAIRE MOYEN ANNUEL BRUT HORS CHARGES SOCIALES PAR STATUT	K€	31,7	32	32,3	LA 1	
CADRES	K€	60,3	62,2	62,5	LA 1	
AGENTS DE MAÎTRISE	K€	35,9	36,1	36,4	LA 1	
EMPLOYÉS - OUVRIERS	K€	25,6	25,2	26,3	LA 1	
MONTANT DE LA PARTICIPATION	K€	253	267	65	LA 1	
CONDITIONS DE TRAVAIL						
PART DES OUVRIERS AVEC DES HORAIRES DE TRAVAIL PAR ROULEMENT	%	4,98 %	8,62 %	10,76 %	LA 1	Organisation du travail
% DE TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES ISSUS D'AGENCES AVEC LESQUELLES NOUS AVONS DES ACCORDS SUR LE TRAVAIL ILLÉGAL	%		100 %	100 %	LA 1	

*Périmètre = Paprec Group

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.I (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		GROUPE (HORS FPR, SUISSE,TERRALIA)	PÉRIMÈTRE 2014 + ATLANTIC METAL	PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL		
RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS*						
TONNAGE TOTAL	MILLIERS DE TONNES	5 776	6 290	6 880	EN 1&2	Matières premières
MASSE TOTALE DE DÉCHETS RECYCLÉS	MILLIERS DE TONNES	5 407	5 921	6 549	EN 1&2	
% DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE GROUPE PAPREC	%	79,41 %	75,18 %	77,55 %	EN 1&2	
% DE DÉCHETS EN APPORT DIRECT (AMENÉS DIRECTEMENT SUR LE SITE PAPREC)	%	7,40 %	12,41 %	10,66 %	EN 1&2	
% DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE ACHETÉES (NÉGOCE)	%	13,20 %	12,65 %	11,79 %	EN 1&2	
TAUX DE RECYCLAGE ATTEINT PAR TYPE					EN 1&2	
PAPIER	%	98 %	98 %	98 %	EN 1&2	
PLASTIQUE	%	89 %	86 %	86 %	EN 1&2	
DIB (CALCULÉ EN SORTIE D'USINE SUR 4 SITES POSSÉDANT UNE CHAÎNE DE TRI DIB)	%	55 %	54 %	61 %	EN 1&2	
DÉCHETS DE CHANTIER (CALCULÉ EN SORTIE DES USINES DE PAPREC CHANTIERS)	%	70 %	76 %	76 %	EN 1&2	
DÉCHETS D3E	%	78 %	78 %	78 %	EN 1&2	
COLLECTE SÉLECTIVE	%	81 %	83 %	83 %	EN 1&2	
BOIS (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN 1&2	
FERRAILLES (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN 1&2	
MÉTAUX (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN 1&2	
DÉCHETS VERTS (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN 1&2	
TAUX DE RECYCLAGE GLOBAL DES USINES	%	74 %	75 %	74 %	EN 1&2	
ÉNERGIE						
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE					EN 3&4	Utilisation durable des ressources
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ	MWH	57 776	88 000	93 700	EN 3	
GASOIL	MILLIERS DE LITRES	20 919	25 796	26 516	EN 3&4	
PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE	MWH	18,978	20,596	18,614	EN 6	
COÛT DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	K€	5 550	7 700	7 500	EN 3&4	
BILAN GES*						
EMISSIONS DE GES (SCOPE 1 ET 2 D'APRÈS GHG PROTOCOL)	TEQ CO_2	92 278	95 378	92 753	EN 15&16	Changement climatique
EMISSIONS DE GES ÉVITÉES DU FAIT DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE	TEQ CO_2	3 176 682	3 529 768	3 891 205	EN 19	
TRANSPORT						
NOMBRE DE SITES CONNECTÉS					EN 30	Politique générale en matière environnementale
RAIL	NB	7	7	7	EN 30	
EAU	NB	6	6	6	EN 30	
DOUBLEMENT CONNECTÉS	NB	2	2	2	EN 30	
TONNAGES TRANSPORTÉS PAR VOIE FLUVIALE (COLLECTE DE DÉCHETS EN LOGISTIQUE AMONT ET DÉCHETS SORTANTS EN LOGISTIQUE AVAL, PAR EX LES GRAVATS)	TONNES	116 723	193 304	218 741	EN 30	
% DE CAMIONS EN EURO 5, EURO 5 EEV ET EURO 6	%	26,17 %	34,96 %	41,43 %	EN 15&16	Changement climatique
% DE VÉHICULES PARTICULIERS ACHETÉS DANS L'ANNÉE ET ÉMETTANT MOINS DE 120 G DE CO2 / KM	%	98 %	94 %	98 %	EN 15&16	

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		GROUPE (HORS FPR, SUISSE,TERRALIA)	PÉRIMÈTRE 2014 + ATLANTIC METAL	PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL		
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES						
BUDGET DÉDIÉ À LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE (INVESTISSEMENTS POUR MISE EN CONFORMITÉ, COÛT DE LA CERTIFICATION, COÛT ASSURANTIEL)	K€	6 148	6 228	5 329	EN 31	Politique générale en matière environnementale - L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
NOMBRE DE SITES DISPOSANT D'AU MOINS UNE CERTIFICATION	NB	73	80	83	G4 15	
NOMBRE DE SITES (ENTITÉS) CERTIFIÉS ISO 14001	NB	62	68	72	G4 15	
NOMBRE DE SITES (ENTITÉS) CERTIFIÉS ISO 9001	NB	20	24	24	G4 15	
NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS OHSAS 18001	NB	5	7	7	G4 15	
NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS QUALIVAL	NB	5	3	3	G4 15	
NOMBRE DE TRIPLE CERTIFICATION (OHSAS 18001, ISO 9001 ET ISO 14001)	NB	5	5	5	G4 15	
% DE SITES DISPOSANT D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (ISO 14001 OU ÉQUIVALENT)*	%		64 %	69 %	G4 15	
NOMBRE DE SITES DE TRAITEMENT SANS AUCUNE CERTIFICATION	NB	18	17	19	G4 15	
DONT PRÉSENTS DANS LE GROUPE DEPUIS MOINS DE 3 ANS	NB	12	10	10	G4 15	
PART DES VENTES DE MATIÈRES PREMIÈRES CERTIFIÉES ISO 9001	%	100 %	100 %	100 %	G4 15	
% DES SITES DE TRAITEMENT ET DE TRI CLASSÉS ICPE	%	100 %	100 %	100 %	G4 15	
% DES SITES DE TRAITEMENT CLASSÉS ICPE SOUMIS À AUTORISATION	%	81 %	85 %	91 %	G4 15	
% DES SITES DE TRAITEMENT CLASSÉS ICPE SOUMIS À DÉCLARATION	%	19 %	15 %	9 %	G4 15	
NOMBRE DE VISITES DREAL ICPE	NB	26	29	32	G4 15	
NOMBRE DE NOUVELLES AUTORISATIONS ICPE REÇUES	NB	59	18	25	G4 15	
NOMBRE D'AUDITS RÉGLEMENTAIRES INTERNES	NB	54	57	75	G4 15	
NOMBRE DE COURRIERS ÉCHANGÉS AVEC L'ADMINISTRATION (ENVOYÉS ET REÇUS)	NB	904	808	938	G4 15	

ENGAGEMENT SOCIÉTAUX

INDICATEURS	UNITÉ	2014	2015	2016	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		GROUPE (HORS FPR, SUISSE,TERRALIA)	PÉRIMÈTRE 2014 + ATLANTIC METAL	PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL		
SPONSORING ET MÉCÉNAT*						
BUDGET GLOBAL DE SPONSORING SPORTIF	K€	1 172	427	1 127	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
BUDGET GLOBAL DE MÉCÉNAT CULTUREL	K€	735	784,8	1 000	SO 1	
PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS						
DÉPENSES AUPRÈS D'ESAT (ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL) ET D'ENTREPRISES ADAPTÉES AGRÉÉS AUPRÈS DE L'AGEFIPH	K€	303	377	593	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% DES DÉPENSES D'INTÉRIM AUPRÈS DES SOCIÉTÉS ENGAGÉES DANS L'ACCORD DE LUTTE CONTRE LES FAUX PAPIERS ET L'USURPATION D'IDENTITÉ	%	100 %	100 %	100 %	G4 56	

*Périmètre = Paprec Group

Paprec Group SAS au capital de 102 563 800 € - 489 455 360 RCS Paris
7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél: 01 42 99 43 10
Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard - sebastien.ricard@paprec.com
Conseil : EY-Cleantech & Sustainability.
Crédits Photo : Yann Bourdin, Clément Mahoudeau, Benjamin Sellier, Sébastien Sindeu,
Gilles Rolle, Camille Millerand, Service communication ASM Clermont-Auvergne, Vincent Vachette,
Jean-Marc Duges, Yvan Zedda, Emmanuel Pain, plainpicture/Johner/Henrik Kindgren,
Service communication BFM Business, Service Communication Paprec.
Conception et réalisation : Allégories Créations - www.allegoriescreations.com

7, rue du Docteur Lancereaux
75008 Paris
Tél.: +33 (0)1 42 99 43 10
Fax : +33 (0)1 42 99 43 31
www.paprec.com